

## Coupes et challenges vol à voile en 2017

**La Coupe fédérale Charron** sera fortement remaniée cette année. La FCFVV a décidé cette refonte à cause de l'impossibilité de trouver, au sein des clubs, un responsable qui accepterait la lourde charge que représentait son organisation dans le format précédent.

Comme tout changement, celui-ci va susciter des résistances, des craintes bien légitimes, mais aussi des opportunités. A nous de saisir ces opportunités dans un monde qui change.

Il nous faut aussi parler de **la Netcoupe** puisque c'est dans ce cadre que sera désormais organisée la coupe Charron.

Désireux de conserver nos challenges internes au RVA qui suscitent l'émulation entre nos membres, nous avons aussi profité de l'occasion pour amender légèrement le **challenge Cartigny** et le **challenge de Kerchove**.

Le texte ci-dessous reprend les principales informations à ce sujet.

### La coupe Charron

La coupe, qui met en lice les pilotes de la Fédération des Clubs Francophones de Vol à Voile ne comportera plus que 6 catégories :

- ✓ Un classement « Open » : reprenant tous les vols effectués par un membre de la FCFVV quel que soit l'endroit du décollage (donc le monde entier) ;
- ✓ Un classement reprenant tous les vols effectués au départ de la Belgique ;
- ✓ Un classement pour les jeunes (vols au départ de la Belgique) ;
- ✓ Un classement féminin (vols au départ de la Belgique) ;
- ✓ Un classement interclub (vols au départ de la Belgique) ;
- ✓ Un classement à l'indice de performance dont les contours sont encore flous mais où le résultat des clubs sera divisé par la taille du club (Nombre de membres ? Nombre de participants à la Charron ?).

Grande modification : pour participer à la Charron, les vols devront être encodés sur la Netcoupe où, en anticipant sur le paragraphe suivant, les vols de durée ne comptent plus.

### Commentaires :

- 1) Le fait que la catégorie « open » reprenne les vols au départ du monde entier va permettre la prise en compte des vols de nos pilotes effectués au départ de Namibie, d'Australie, des Etats-Unis... Par contre, le fait que les vols effectués au départ de France (Vinson, Sisteron, championnats régionaux...) se retrouvent maintenant dans cette catégorie « Open » va rendre de la motivation à la majorité de nos pilotes qui ne peuvent pas se permettre de telles transhumances. On constatait en effet chaque année que les premières places de la Charron étaient régulièrement trustées par les pilotes volant à l'étranger (à part Baudouin l'extraterrestre qui a réussi à remporter cette coupe avec des vols réalisés uniquement au départ de Verviers). A présent, les pilotes volant exclusivement au départ de nos plateformes belges vont pouvoir à nouveau se mesurer entre eux.

- 2) Le fait que les vols de durée ne soient plus pris en compte est, au premier abord, un coup bas aux pilotes débutants et aux clubs qui, comme le RVA, accordent une grande place à la formation de base. En fait, peut-être à première vue seulement (voir paragraphe suivant).

## La Netcoupe

Chaque pilote encode lui-même ses vols sur le site de la Netcoupe. Pour cela, il doit d'abord créer son propre compte sur : <http://www.netcoupe.net/CreateAccount.aspx>. Bien choisir la région Belgique – Wallonie et le RVA comme club. Cela signifie que les pilotes qui participaient déjà à la Netcoupe comme membre d'un club français (parfois, sans qu'on leur ait demandé leur avis) doivent demander leur changement de club avant d'encoder leurs vols de 2017 (voir « changement de club » sur <http://www.netcoupe.net/Publishing/AideFAQ.aspx>).

Attention, le vol doit être encodé dans les 15 jours qui suivent. Les vols réalisés au début de 2017 peuvent être encodés jusqu'au 31 mars.

Pour valider un vol, il faut charger un fichier enregistré au format IGC provenant de n'importe quel GPS pour autant qu'il enregistre aussi l'altitude (sauf pour les planeurs motorisés, qui doivent pouvoir enregistrer la mise en marche du moteur). => Un simple smartphone équipé d'une apps gratuite peut convenir : XCsoar, Top Hat Soaring, SeeYou Recorder, LK8000 sur le Play Store Android, Winlog par <http://winlog.free.fr/>. Sur App Store : SeeYou Recorder. Il en existe aussi des payantes : Iglide, Winpilot et GlidePath sur App Store. Le club va effectuer une évaluation de ces logiciels et faire une recommandation pour un ou deux d'entre eux qui marchent bien et que nous pourrions utiliser en priorité (ce qui permettra de s'écoler l'un l'autre).

Il faut un responsable club qui vérifie et valide les vols (Jean-Marc Franssen a été désigné pour le RVA).

Les vols non déclarés sont optimisés sur 3 points de virage (4 branches).

Il n'y a pas de distance minimum pour chaque branche mais *tout vol de plus de 25 km peut compter*.

Le handicap du planeur est pris en compte.

Les 5 meilleures performances de chaque pilote sont prises en compte.

Pour les vols déclarés et réalisés comme tel : départ et arrivée sur une ligne de 1 km, point de virage sur secteur de 90° + cylindre de 500 m, règle des 1000 m de perte d'altitude appliquée, bonification du résultat de 1,2 par rapport aux vols libres, circuit avec maximum 3 points de virage sauf pour les vols effectués en concours (où les AAT sont considérées comme des vols libres).

## Commentaires

- 1) Attention aux circuiteurs habitués à OLC ou à la Charron jusqu'en 2016 pour lesquels les vols étaient optimisés en 6 branches. Désormais, les circuits ne comptent plus que 4 branches.
- 2) Le fait que les vols de durée ne comptent plus ne va pas modifier les classements individuels qui étaient déjà remportés grâce à des vols de distance. Cela pourrait par contre avoir une grande influence pour le classement interclub, notamment pour le RVA qui a une longue tradition de formation *ab initio* et compte de nombreux pilotes débutants. Peut-être, si nous nous contentons de subir, mais.... (voir point suivant).
- 3) Chaque vol d'au moins 25 km peut être encodé. Cela peut sembler ridicule pour les cadors habitués aux circuits de plus de 500 km mais les français jouent le jeu. Ainsi, Gérard Lehrm, plus de 22 000 heures de vol, plusieurs vols de 1 000 km au départ du Pic Saint Loup, champion

du monde en 1997, ne se privait pas de poster début janvier des vols de 27,5 km en Arcus ou de 26.3 km en Ventus. Si, nous aussi, nous jouons le jeu et que tous nos pilotes prennent la peine d'enregistrer leurs vols, débutants, instructeurs... Il suffit de se faire larguer à 3.6 km du terrain, de repasser 3 fois à la verticale en s'éloignant d'autant de l'autre côté et de revenir se poser pour avoir parcouru 25 km. Cela peut aussi avoir un apport pédagogique indéniable si, très tôt dans leur progression, les pilotes prennent le réflexe d'enregistrer leurs vols pour ensuite les analyser (on pourrait organiser des formations à ce niveau). Le pilote débutant aura aussi vite réalisé que, en s'éloignant du terrain de 5 km, il pourra effectuer une distance de 35 km ! Avec 1000 ou 1 200 m de plafond, en s'éloignant de 10 km de chaque côté, la fabuleuse distance de 70 km est à sa portée ! Pour un pilote plus expérimenté, tout vol en grand local alors qu'on n'a pas envie de partir en campagne ce jour-là apportera peut-être plus de satisfaction si l'on sait qu'il va rapporter des points au club.

- 4) Le classement est accessible en direct et on peut voir comment son classement a évolué immédiatement après avoir encodé son vol (le responsable local devra encore valider le vol et, dans des cas extrêmes d'infractions aériennes, il peut retirer des vols).

### **Le challenge Cartigny**

Le responsable des challenges du club ne peut pas effectuer un double travail de contrôle suivant deux règlements différents. Les vols de distance effectués par les membres du club au départ d'EBTX et encodés à la Netcoupe seront donc pris en compte pour le Cartigny mais, contrairement à la Netcoupe, tous les vols valables seront comptabilisés. Les changements par rapport à la version 2016 sont donc ceux liés au règlement de la Netcoupe (vols comptabilisés dès 25 km, vols de 4 branches...). Il a aussi été décidé d'appliquer le handicap du planeur, ce qui n'était pas le cas au Cartigny 2016, dans la continuité des décisions visant à renforcer les chances des débutants volant sur de plus petites machines.

### **Le challenge de Kerchove**

C'est ici que sont pris en compte les vols de durée résultant des feuilles de vol du club.

Ce challenge est maintenu. Il faut cependant constater que, dans sa forme actuelle, il était très difficile de bien figurer à ce classement en effectuant uniquement des vols de durée. Ainsi, pour les deux dernières années, en reprenant les 7 premières places du Cartigny et du de Kerchove, seuls 3 pilotes sur 14 ont pu figurer honorablement au de Kerchove sans figurer aussi au Cartigny. Peu ou prou, ces deux classements sacraient toujours les mêmes pilotes, avec quelques inversions de place

A partir de cette année, les vols encodés au de Kerchove ne prendrons en compte que la durée. Bien entendu, les km réalisés en circuit pourront aussi être pris en compte à la Charron et au Cartigny mais, pour le de Kerchove, cinq heures de vol en campagne rapportent les mêmes points que cinq heures effectuées en local. Nous espérons ainsi rendre à ce challenge son esprit premier qui était de motiver les débutants réalisant leurs premiers vols de durée et n'ayant pas encore le réflexe, ou le désir, d'enregistrer leur vol.

Ces règlements auront une durée de validité d'un an et seront réévalués en fin de saison sur base de vos retours. D'ici là, essayons de jouer le jeu et nous verrons ce que cela donne.